CONDITIONS.

Dix piastres par an, payables six mois d'avance.

L'abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement n'en ait fait connaître son intention par écrit au Bureau de L'ABEILLE, huit jours avant expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera par limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

"Ane un abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PITTSBURGH, CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son fret, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
20 mars Nouvelle Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

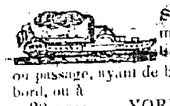

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, capitaine Green, est maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

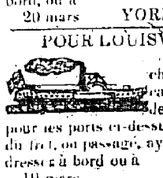

Le beau bateau à vapeur first-marcheur de PHILADELPHIA, capt. Pennywit, ayant une partie de son chargement engagée, partira pour les ports ci-dessus Jeudi prochain. Pour le reste du fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY.
19 mars rue du Camp, No. 81.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

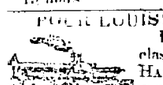

Le bateau-à-vapeur de première classe, CALEDONIA, capitaine Hall, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
19 mars YORKE, MACALESTER & CO.

A FRETER.

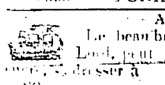

Le beau brick MARGARET, capitaine Lord, peut jauger environ 300 barriques de sucre, et dessert à WM. G. REEVES,
20 mars rue du Camp, No. 81.

POUR LA HAVANE.

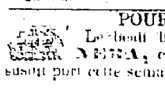

Le beau brick HERMOSA HAVANNA, capitaine Artuy, partira pour le susdit port cette semaine. S'adresser à THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 20.

POUR BORDEAUX.

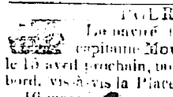

Le nouveau trois-mats BISE & ARIEL, capitaine Moulinet, partira pour le dit port, le 15 avril prochain, pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Place d'Armes, ou à V. ROUMAGNE.
16 mars

POUR NEW YORK.

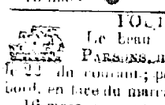

Le beau navire TRITON, capitaine Parsons, maintenant en chargement, partira le 22 du courant ; pour fret ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à FOSTER & HUTTON.
16 mars

POUR LA MOBILE (*Jusqu'au vendredi*)

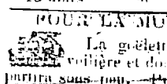

La goélette neuve LOUISIANA, doublée et doublée en cuivre, capt. A. Smith, partira sans faute pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
16 mars Nouvelle Levée, No. 15.

POUR LE HAVRE.

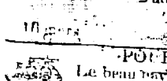

Le beau bateau à vapeur HELVETIA, capitaine Minor, partira positivement le 1er avril. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser aux capitaine à bord, ou à FRED. NICOLET & CO.
12 mars

POUR ARKANSAS, (Pointe)

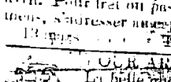

Le belle goélette NATIVE, capitaine W. Auld, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le ferry, ou à J. W. COLLINS,
21 fév rue de la Levée.

POUR BALTIMORE. (Passage seulement.)

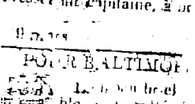

Le beau brick JOHN A ROBB, doublé et chevillé en cuivre, capt. Forbes, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira la semaine prochaine. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
mars Rue Royale, No. 117.

POUR NEW YORK. (*paquebot du 20.*)

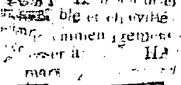

Le superbe navire neuf CREOLE, capitaine Lapp, partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du Marché aux Légumes, ou à FOSTER & HUTTON, rue du Canal
6 mars

POUR LE HAVRE. (*passage seulement.*)

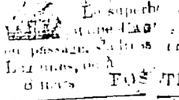

Le beau trois-mats américain SALEM, de première classe, doublé et chevillé en cuivre, capit. Dist. Bacon, partira sans retard du 20 au 27 de ce mois, et prendra seulement des passagers, qui seront pourvus de bonnes chambres. S'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à V. ROUMAGE,
6 mars rue Royale, no. 115.

POUR LE HAVRE ET BORDEAUX.

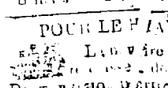

Le navire français MONTESQUIEU, de 300 tx., doublé et chevillé en cuivre, capitaine A. L. Cossell, ayant une partie de son fret engagée, partira à la fin de ce mois. Pour le reste du fret, pour l'autre port, et passagers pour le Havre, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à V. ROUMAGE,
6 mars rue Royale No. 106

POUR RIO GRANDE.

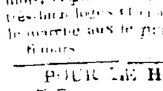

La goélette neuve et doublée en cuivre, AMERICAN, capt. Arnold, sera à même de prendre du chargement demain, et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, en face des Magasins Blancs, ou à LINCOLN & GREEN.
6 mars

POUR BOSTON.

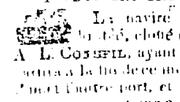

Le beau navire HELEN MAR, capt. Holmes, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le pouté no. 53, ou à STETSON & AVERY.
28 fév

On a besoin d'un bon navire pouvant porter 100 à 125 boucauts sucre. S'adresser à WM. G. REEVES,
21 fév rue du Camp, No. 9.

La goélette fine voilière SOUTH-CAROLINA, capitaine Safford, du port de 101 tonneaux, et pouvant porter 900 barils ; elle a été construite à Charleston en 1829 avec du bon chêne-vert et du cèdre, et est au complet pour entreprendre des voyages aux Antilles. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à S. P. MORGAN & Co.
24 fév rue du Camp, no. 43

A VENDRE OU A FRETER.

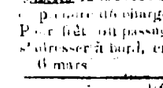

La belle goélette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux ; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
20 fév

POUR BALTIMORE.

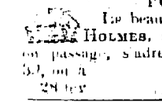

Le beau brick paquebot neuf CANADA, capt. J. L. White, est journellement attendu, et repartira immédiatement, pour fret ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO.
8 fév

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

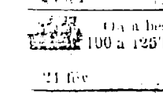

Les beaux briks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à J. W. ZACHARIE & CO.
24 mars

BAXELMENT vin de Bordeaux, du cru de Montferrand (Médoc,) des années 1827 et 1829, reçu par le brick Authentic, à vendre par J. B. LAFORTE.
14 mars 4,12]

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs auront comme suit :

Navire LOUISIANE, capitaine Pacs.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet.	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire NASHVILLE, capitaine Ratsons.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août.

Navire NATCHEZ, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre,

Navire CREOLE, Capitaine Page.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe, et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre,

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtes de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile; Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres : 20 caisses Limons frais ; 800 boîtes Sardines, à l'huile et au beurre en boîtes et en demi-boîtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre ; 1200 Paniers couverts; Absynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwasser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties ; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de cruste rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes ; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin : Sucre, café blanc de bonne, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernent la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.

10 mars. CLAPIER & MICOUR

---

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.
19 mars rue des Magasins, No. 20.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils ditto, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par TOURNE & BECKWITH.
17 mars Nouvelle Levée, No. 15.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. E. Perret, rue Toulouse, No. 62.
17 mars.

VITRES.—200 beaux cartons de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

REÇU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter Indienne, rouge et noire, do. do. Allemande, lèvre qualité. E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston, la France et Londres, à vendre par FRED. NICOLET & CO.
13 mars

---

363 sacs CAFÉ fin vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
12 mars rue Royale, No. 117.

VOILE A VOILE de la manufacture renommée de Cranke, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.
12 mars rue Royale no. 117.

SUCRE.—143 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille au dessous du Detour, côté droit du fleuve, à vendre par DUCROS & MORPHY.

A VENDRE.—Cette belle propriété du faubourg Ste. Marie, connue sous le nom de *Presse à Colon de Hillen*, faisant face aux rues Tchoupitoulas, Poydras et des Magasins; il y a sur cette propriété de vastes bâtimens en briques, solidement construits, et si l'acquereur désirait faire des changemens dans leur distribution, on peut prendre de ces bâtisses, une quantité prodigieuse de bois excellent, propre à faire de nouvelles constructions. La cour et tous les passages sont pavés avec des pavés ronds.

La situation de cette propriété au centre de la partie de la ville la plus florissante, mérite l'attention de ceux qui tiennent aux localités. Sa proximité de l'endroit où tous les bateaux à vapeur viennent amarrer, lui donne une position d'autant plus avantageuse, qu'au fur et à mesure que le commerce augmente les positions de viennent plus rares. La proximité à laquelle elle se trouve du fleuve, et le bon état dans lequel se trouve la rue Poydras, lui offrent un avantage inconcevable, que d'autres presses ne peuvent avoir, vu la difficulté des charrois dans les autres rues, circonstance qui, due aux obstacles insurmontables qu'éprouvent nos améliorations municipales, fait que cette propriété est plus convenable qu'aucune autre pour la réception ou l'expédition de la quantité immense de denrées qui abondent ici.

Et si on ne voulait pas suivre le même genre d'affaires, on pourrait en y entreprenant quelqu'autre chose, contribuer à l'accroissement de cette partie de la ville déjà embellie par les bâtisses superbes qu'y élèvent la Compagnie du Canal, et qui se trouvent dans son voisinage immédiat.

Cette propriété sera vendue suivant le plan fait par L. Breingier, qui sera exhibé à la Bourse, Lundi 2 d'Avril, si elle n'est pas vendue à l'amiable.

Pour plus amples informations relativement aux conditions, et à la livraison, s'adresser sur les lieux ou à leur magasin d'encan, rue St. Louis. 15 mars—16

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, N°. 46, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis plusieurs années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, sofas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier ; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement où nous nous mettrons à même de vendre à un prix modéré. Référence, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Carleton W. Montgomery; Jaudon, cassier de la banque des Etats-Unis. 11 mars—1m

---

ST. BALLIES FOIN de première qualité, en débarquement du navire Creole, de New-York, à vendre par [5 mars] FOSTER & HUTTON.

LOTERIE
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,
3me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Samedi 24 de Mars.

GROS LOT

10000 PIASTRES.

1 LOT DE	$ 3,000	$	3,000
1 " "	1,500		1,500
1 " "	1,000		1,000
1 " "	800		800
1 " "	623		623
6 " "	500		3,000
6 " "	300		1,800
6 " "	200		1,200
156 " "	50		7,800
156 " "	20		3,180
621 " "	8		4,992
7800 " "	4		31,200

PRIX DES BILLETS

BILLET ENTIER ..... $ 4
DEMI BILLET 2
QUART DE BILLET 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de SEIZE PIASTRES :—remis et quarts en proportion.

Il paraîtra un état officiel du tirage, signé par le R. Père Gabriel Videgrave.

WM. G. REEVES, rue du Camp, No. 9, a à vendre

240 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin, 300 barriques Vin de Malaga, 100 do. Eau-de-vie d'Espagne, ayant droit au *debenture*, 70 pièces Dundee, 10 balles Toile à draps de 5-4, 10 do. Toile à voiles, 90 ballots et 35 caisses Cire blanche, 5 caisses Petles, 25 do. Haches, 15 do. Rasnets différentes grandeurs; 4 balles Mouchoirs de Madras, 80 caisses Blanc de Baleine, 9 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 do. Amandes, 100 do. Bonn Café, 25 paniers Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre rafiné, 800 do. Clous coupés, 3 pipes Genièvre imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 tierçons Riz, 120 Barres de grillages, 2 grands Drays, 5 quarts de barriques Vin de Madère. 17 mars

---

AVIS.—Don Thomas de la Vega, membre honoraire et de mérite de l'Académie Royale de St. Fernando, de Madrid, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de s'établir dans cette ville où il se propose d'enseigner le DESSIN, LA PEINTURE en miniature et à l'huile, ainsi qu'à faire des portraits dans tous les genres. Les personnes qui désireront profiter à cet effet, voudront bien s'adresser au Café de la Légion, rue Condé, entre Dumaine et St. Philippe. 16-mars—6

AVISO.—Do. Tomas de la Vega, académico de honor y mérito de la Real de St. Fernando, en Madrid, tiene el honor de anunciar al público que, habiendose establecido en esta ciudad, se ocupara en enseñar el **DIBUJO Y PINTURA** en miniatura y al oleo, y en hacer *RETRATOS* de todas clases. Las personas que gusten aprovecharse de estos objetos se servirán acudir al Café de la Legion, calle de Condé, entre Dumaine y St. Felipe. 16 de marzo

---

GILETS D'HERBES DE CANTON.—W. G. Reeves & Co., rue de Chartres, No. 30, viennent de recevoir trois caisses gilets d'herbes blanches de Canton. 14 mars

---

ST M. GILBERT WAME est en cette ville, il est prié de passer au magasin No. 62, rue Toulouse, où on a quelque chose à lui communiquer. 15 mars

---

VITRES.—500 caisses de Baltimore, assorties, reçues par le brick Julia, et à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.
14 mars

COUVERTURES françaises.—400 balles à vendre par J. MAGER.
14 mars

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages, les articles suivans ayant droit au *drawback* et convenables pour les marchés mexicains : Ruban étroit, en couleur; Tabis et satins unis gros ; Satinett ; Chalis suisses et français, unies ; Etoffe commune pour moustiquaires. JOSEPH SPRINGER,
12 mars rue de Chartres, No. 37

MAGASIN A BON MARCHÉ.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimée ; do. blanche pour blouse ; do. en 1re. qualité pour moustiquaire ; do. à rates en couleurs ; tarlatane brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c., pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffe nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. GILLY,
15 mars rue Conti, N°. 30.

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant N°. 199, toujours rue Royale, entre Orleans, et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et d'autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle mérita tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.
14 mars

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au *drawback* ; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827 ; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Casas, Lerille, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge, en caisses de 12 bouteilles, Grand-Larose ; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles ; Vin blanc en tierçons; Chaudières à sucre assorties, et Gueules de fourneaux ; un Moulin complet pour sucrerie. 8 mars J. B. LABATUT.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans ainsi que les étrangers, qu'il a commencé dimanche prochain, 11 mars, il sera lui-même à sa maison du lac, et qu'il donnera à déjeûner et à dîner, en attendant l'ouverture générale qui est très-prochaine, laquelle sera annoncée dans tous les journaux ; il espère que l'indulgence du public qui a pu s'effacer un instant, dans l'attente d'un mieux qui n'a jamais été [ne pouvant faire différemment, la maison n'étant pas finie,] le dédommagera des peines et fatigues qu'il se donnera pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur patronage.

Il prie les personnes auxquelles il avait annoncé que sa maison serait ouverte le premier mars, de l'excuser, vu que ce n'est pas sa faute si elle n'est pas finie; il croyait d'après la parole qu'on lui en avait donnée pouvoir de même donner la sienne avec certitude, mais il s'est trompé, néanmoins il fera avec plaisir tout ce qu'il pourra pour que l'on trouve chez lui utilité et l'agréable.
7 mars—10 GUILLAUME.

PIANOS & HARPES.

LES soussignés ont reçu par le navire Woodbury, du Hâvre, et offrent à vendre 4 FORTE-PIANOS carrés, à 6½ octaves, en joli bois, de la manufacture de *Pleyel & Co.* de Paris, d'un travail achevé, avec double table et garnitures de fer au corps de l'instrument. Ces pianos joignent la solidité à la plus grande élégance. Les garnitures de fer qui soutiennent l'instrument, préviennent l'écartement qui a quelquefois lieu lorsqu'on tend les cordes. Deux pianos carrés en acajou, à 6 octaves, de la même manufacture ; 2 harpes superbes à double jeu. On garantira ces instrumens aux acquéreurs, et on les vendra à des conditions avantageuses. E. JOHNS & CO.
7 mars Rue de Chartres, No. 113.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS, &c.—Rue de la Levée, No. 80. Malcom M'Callum a reçu par le navire Créole, capitaine Warsaw, un joli assortiment de CHAPEAUX blancs de différentes formes et qualités ; aussi, de jolis ESCARPINS, SOULIERS ET BROQUEQUINS. 6 mars

---

SUCRE EN PAIN.—100 barils sucre raffiné de qualité supérieure, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
6 mars

CUIRS.—908 cuirs de bœufs propres aux marchés de l'ouest, à vendre par STETSON & AVERY, rue du Camp.
8 mars

---

5 BOUCAUTS, Teinture de Madder, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
5 mars

CAFÉ.—150 sacs beau Café de la Havane, entrepôt de débarquement de la goélette Félicia, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.
9 mars

VIN DE MADÈRE, 4 pipes, 12 demies, 9 quarts et 16 huitièmes de pipe, vieux Madère L. P. de qualité supérieure, reçus par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.
9 mars

SUPERBES BAROUCHES.—Les soussignés ont reçu par le navire Talma, une élégante Barouche pour quatre chevaux, considérée comme la plus belle qui ait été importée à la Louisiane. Les amateurs sont invités à venir l'examiner.

Aussi, un assortiment de VOITURES.
5 mars M. WALTON, rue de la Douane.

VENTES PAR LE REGISTEUR.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 24 Avril, 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour la succession de feue Marie Dubrozaux veuve de feu Guillaume Bénile, les esclaves et propriétés ci après ; savoir : Thom, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, a donné à la boisson ; Jacques, nègre créole âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays ; Ganache, nègre créole âgé d'environ 45 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison ; Prosper, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon charretier, cuisinier et domestique de maison ; Asparte, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans ; Lucy, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés Moses, âgé d'environ 6 ans et Grator, âgé d'environ 2 ans ; Louise, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison.

PROPRIÉTÉS FONCIERES,

Un LOT de terre situé en cette ville à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (la dite mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété du Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Mazureau.

CONDITIONS : les esclaves à comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Quave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 6 Avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Jonathan S. Smith,

DEUX LOTS DE TERRE, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 13 et 36 sur le plan annexé à un acte, en l'étude de G. R. Stringer, notaire, sous la date du 18 Février 1831 ; le lot N°. 13 ayant 41 pieds 2 pouces sur la rue Jersey, et 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Josephine ; et le lot No. 36 ayant 41 pieds 3 pouces sur la rue Jersey, 41 pieds sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste. André.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé Paroisse Jefferson, derrière le faubourg Lafayette, à l'encoignure des rues Jackson et Erminard, désigné par le N° 6 sur un plan du l'étude de Carlile Pollock, et ayant (mesure française) 277 pieds de face à la rue Jackson, sur 300 de profondeur et face à la rue Brainard, avec les améliorations qui sont dessus.

DEUX LOTS DE TERRE, situés sur le chemin du Bayou, et désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan dressé par L. Breingier, arpenteur général, et déposé en l'étude de Théodore Seghers ; le lot N°. 15, faisant encoignure et ayant 40 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur et face au chemin de Milne ; et le lot N°. 14 ayant 40 pieds de face au chemin de Milne, sur 80 pieds de profondeur. Ces deux lots n'appartiennent que pour une moitié indivise à la succession, mais le propriétaire de l'autre moitié consent à la vente.

CONDITIONS : Les deux premiers lots au faubourg Lafayette, payables comme suit : $160 comptant, l'acquéreur se chargeant du paiement de deux billets de $153 75 chaque, et payables l'un le 12 février 1833, et l'autre le 12 février 1834, et la balance du prix d'adjudication à 12 mois de crédit ; la moitié indivise du lot à l'encoignure des rues Jackson & Brainard, payable $1200 comptant, et la balance à 12 mois ; et les 2 lots sur le chemin du Bayou, à un crédit de 12 mois, l'acheteur se chargeant du paiement de 3 billets, garantis par hypothèque sur les dits terrains, et payable le 15 novembre de chacune des années 1832, 1833 et 1834, chacun de $243 ; le tout en billets endossés à satisfaction, du jour de la vente, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Quave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
5 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 5 Avril 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Felipe Bostichar *alias* Philippe Dodé, la propriété suivante, savoir :

Un lot de Terre situé dans le faubourg Marigny, rue d'Amour, désigné par le N°. 270 ayant environ 50 pieds de face sur environ 120 pieds de profondeur.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Register.

N. B.—L'acte de vente sera passé par devant L. Férnud, Not. Pub. aux frais de l'acquéreur. 5 mas.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 5 avril, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean Louis Henry Ramel, les propriétés suivantes, savoir :

Un lot de TERRE situé au faubourg Ste. Marie, ayant 60 pieds de face à la rue Perdido, sur cent pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

La jouissance jusqu'au 4 d'Avril 1843 d'un filet No. 60, compris entre les rues de la Pruneda de, Bassio, St. Pierre et Villeré, avec les édifices qui sont dessus, le dit filet sujet à une rente annuelle de $49 en faveur de la Corporation de la fille de la Nlle. Orléans. Les édifices qui sont construits ou qui seraient construits sur le dit filet appartiendront à la Corporation après le 4 d'Avril 1843.

Conditions : Un quart comptant et le reste payable à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.

MARTIN BLACHE, Rég.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. 5 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 30 Mars, 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue Marie Magdeleine, Allemand *alias* Duine, f. de c. l. un *Terrain*, situé en cette ville, rue St. Philippe, entre les rues Condé et Royale, ayant 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mr. L. Duquin, et de l'autre par celle de Madame veuve Labarre. Sur le dit terrain il existe 1o. Une maison en briques, à rez de chaussée, avec une cuisine en briques y attenant ; 2o. Une maison de colombage de 3 appartemens, avec galerie ; et 3°. deux bâtisses en bois.

Conditions, à comptant et le reste à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, register.

L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur. 27 fév.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 22 mars 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Paul A. Curnier, un terrain formant l'encoignure, ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, et 120 pieds de face à la rue Girod, mesure française, faisant partie du lot no. 194, dans l'ilet no. 21, sur le plan du nouveau faubourg Marigny.

Conditions : 1/2 comptant, et le reste à 6 mois de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, register.

L'acte de vente sera passé par devant L. Féraud, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 18 fév

---

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi 27 mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Philippe Sterlin, les esclaves et propriétés ci-après, savoir : Jack, nègre américain, âgé d'environ 28 ans, ayant l'habitude d'aller marron ; Harry, nègre américain, âgé d'environ 45 ans ; Harriet, négresse américaine, âgée d'environ 24 ans.

Propriétés foncières :

Trois Lots de Terre situés au faubourg de l'Annonciation, à l'encoignure des rues Felicité, Magasin et Richard, désignés par les nos. 5, 6 et 7, sur un plan fait par Mrs. B. Lafont, le 15 mai 1807, et déposé au bureau de L. T. Caire, notaire public.

Un Lot de Terre situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Plaisance, rive gauche du fleuve, ayant 40 arpens de superficie, avec les édifices qui sont dessus.

Conditions : les esclaves un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois ; les terrains un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.

MARTIN BLACHE, register.
22 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUBUCLET.

LE UNZE 26 mars 1832, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu Mr. François Burey, savoir :

1°. UN TERRAIN no. 1, rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Rempart, ayant quarante et un pieds neuf pouces de face à la